



Communiqué DLM - 03 décembre 2024

Eolien en mer : quelle évaluation

pour ne pas gaspiller l'argent public et maîtriser le coût de l'électricité?

Au moment où se tient la concertation sur la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie PPE3 et la Stratégie nationale Bas Carbone SNBC3, l'Etat (*la CRE, Commission de Régulation de l'Énergie*) vient de publier le 29/11/2024 les cahiers des charges des appels d'offres AO7 et AO8 pour l'éolien en mer avec des puissances installées considérables, au large d'Oléron (1MW) et pour Centre Manche 2 (1,5MW).

Pour ne pas être en reste, le lobby SER, Syndicat des Énergies Renouvelables, avec ses soutiens institutionnels habituels, organise ce 3 décembre, les 10^e Assises Nationales des Énergies Marines Renouvelables. Curieusement, ces Assises NATIONALES donnent comme premier argument la souveraineté énergétique de l'EUROPE, sans s'interroger sur les besoins réels de la FRANCE!

Pour l'électricité, la France n'a pas de problème de souveraineté : elle exporte 20% de sa production et sa capacité installée couvre les besoins de la pointe passagère de consommation en hiver...

La pertinence des énergies marines renouvelables, en France, ne résiste pas aux 3 questions :

1. **Sur le gaspillage de l'argent public** : pourquoi dépenser dans des projets éoliens en mer, dont on n'a pas besoin puisque l'électricité française est en surproduction, décarbonée à plus de 95%, et ne représente que 27% de l'énergie utilisée en France ?
2. **Sur l'évaluation de l'utilité environnementale, sociale et économique**: pourquoi développer des centrales éoliennes en mer qu'on doit arrêter en priorité quand la surproduction européenne d'électricité intermittente déséquilibre les réseaux, et qui réduit le domaine des pêcheurs et détériore la biodiversité et les territoires ?
3. **Sur le coût de l'électricité** : Pourquoi développer les énergies renouvelables intermittentes dont le prix du MWh est excessif (externalités comprises avec le coût des réseaux 100 Mds€ pour RTE et 100 Mds€ pour ENEDIS) et conduit à augmenter le prix payé par les particuliers et les entreprises ?

Les promesses concernant les énergies renouvelables ne sont jamais vérifiées, comme par exemple la production et les facteurs de charge annoncés pour les 3 premières centrales éoliennes en mer françaises. Sur 12 mois, de décembre 2023 à novembre 2024, le tableau suivant est éloquent :

Site	Production 12 mois	Facteur de charge	Production annoncée (*)	Facteur de charge annoncé(*)
St Nazaire (Parc du Banc de Guérande- EDF)	1 114 GWh	26,41%	1735 GWh	41,26%
Fécamp (Eoliennes des Hautes Falaises- EDF)	1 128 GWh	25,79 %	~1800 GWh	41,26%
St Brieuc (Parc éolien en mer – IBERDROLA)	986 GWh	22,64 %	1820 GWh	41,77 %

(*) 2015 & 2017 : Annexes aux conventions d'occupation du domaine public maritimes

DLM-RETM renvoie à la lettre ouverte des 10 personnalités au Premier Ministre en PJ, et à la leçon magistrale de M. B. Accoyer du 11 octobre 2024

voir : www.dlm-eoliennesenmer.net et www.retm.fr

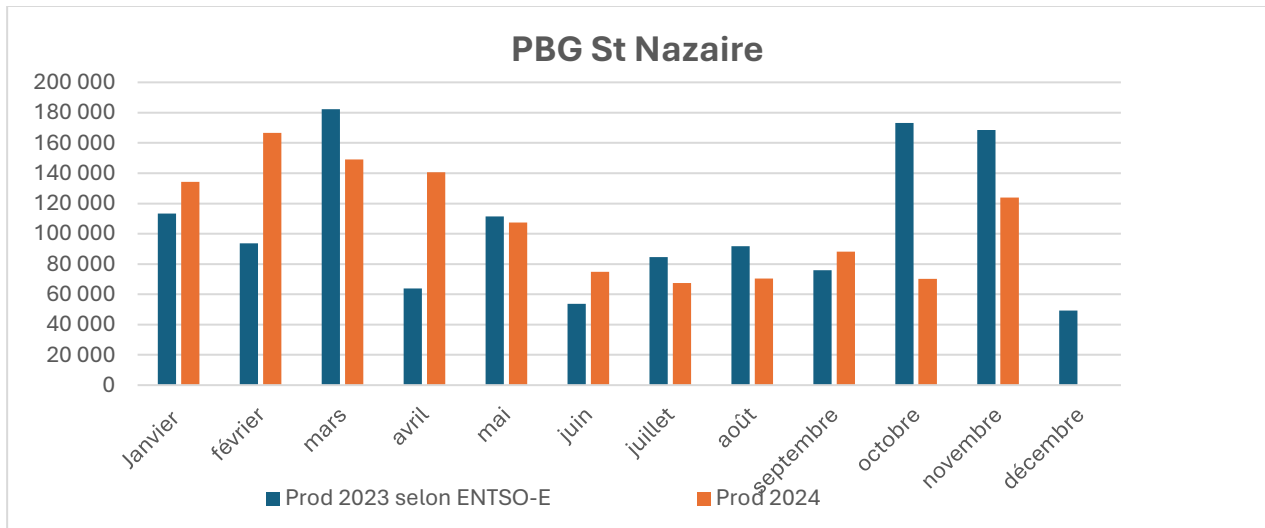


Communiqué DLM - 03 décembre 2024

Annexe 1 : production des 3 premières centrales en mer françaises

St Nazaire : Parc du Banc de Guérande

PBG SN	2023 (356jrs)			2024		
	Prod 2023 en MWh <i>depuis le 10.01.2023</i>	moyenne/hr	FC courant 2023	Prod 2024 en MWh	moyenne/hr	FC sur 1 an
Janvier	113 389	215	44,7%	134 217	180	30,5%
février	93 648	139	35,9%	166 618	239	32,1%
mars	182 175	245	41,7%	149 169	200	31,4%
avril	63 956	89	35,4%	140 582	195	33,2%
mai	111 507	150	34,5%	107 404	144	33,1%
juin	53 703	75	31,2%	74 913	104	33,6%
juillet	84 638	114	30,1%	67 533	91	33,2%
août	91 679	123	29,5%	70 433	95	32,7%
septembre	75 872	105	28,7%	88 133	122	33,0%
octobre	173 174	233	30,7%	70 167	94	30,5%
novembre	168 491	234	32,4%	123 900	172	29,5%
décembre	49 366	66	30,8%			
	Source: ENTSO-E			Source RTE PuissanceProd Groupe		



En septembre-octobre, on notera plusieurs périodes avec des chiffres aberrants publiés par RTE, que nous avons comptés sans production (*chiffres aberrants et récurrents de production négative de -32767 MWh (!) ou au-delà de -5 MWh*):

PBG St Nazaire :

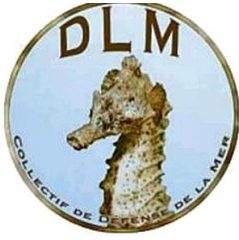
Du 11/9 à 14h au 16/9 à 14h
 Du 5/10 à 10h au 8/10 à 24h
 Le 10/10 de 00h à 24h
 Le 15/10 de 00h à 11h

Fécamp :

Le 15/9 de 00h au 17/9 à 24h
 Du 20/9 à 00h au 22/9 à 24h
 Du 23/9 de 17h au 02/10 à 02h
 Du 8/10 à 10h au 9/10 à 13h

St Brieuc

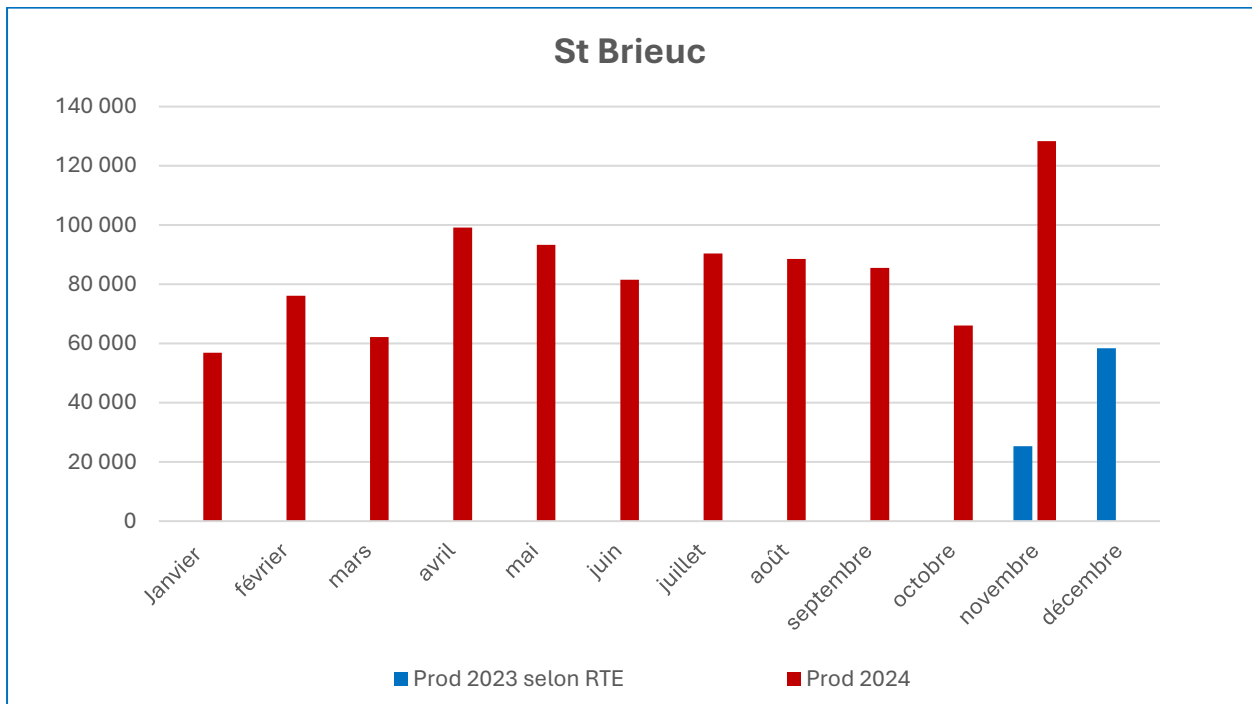
Du 20/9 à 00h au 22/9 à 24h
 Du 23/9 à 00h au 02/10 à 02h
 Du 05/10 à 10h au 08/10 à 24h
 Le 10/10 de 0h à 24h
 Le 12/10 de 11h à 13h
 Le 15/10 de 00h à 13h



Communiqué DLM - 03 décembre 2024

Parc éolien en baie de St Brieuc

St Brieuc	2023			2024		
	Prod 2023 en MWh	moyenne/hr	FC courant	Prod 2024 en MWh	moyenne/hr	FC courant
Janvier	0			56 869	76	15,41%
février	0			76 150	109	22,06%
mars	0			62 116	83	16,83%
avril	0			99 182	138	27,77%
mai	0			93 352	125	25,30%
juin	0			81 471	113	22,81%
juillet	0			90 392	121	24,49%
août	0			88 599	119	24,01%
septembre	0			85 566	119	23,96%
octobre	0			66 033	89	17,89%
novembre	25 278	35	7,1%	128 294	178	35,92%
décembre	58 412	79	15,8%			
	Source RTE	Source: ENTSO-E		Source RTE PuissanceProd Groupe		

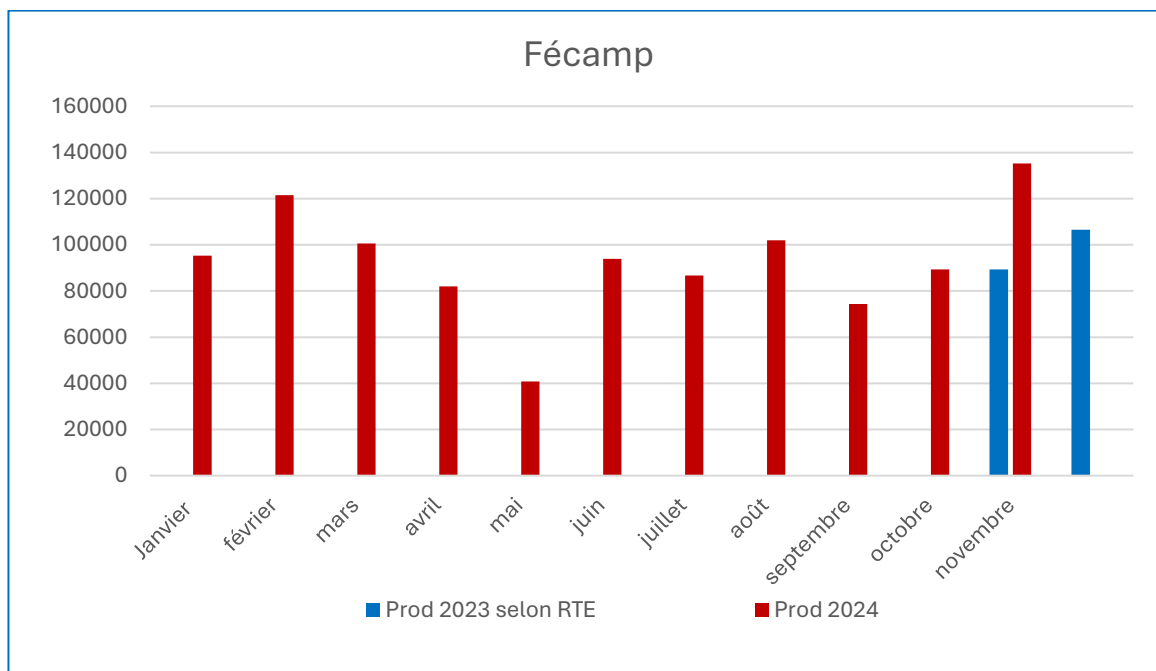




Communiqué DLM - 03 décembre 2024

Fécamp : Parc des Hautes Falaises

Fécamp	2023			2024		
	Prod 2023 en MWh	moyenne/hr	FC courant	Prod 2024 en MWh	moyenne/hr	FC courant
Janvier				95 267	128	25,71%
février				121 447	174	35,04%
mars				100 555	135	27,14%
avril				82 042	114	22,88%
mai				40 817	55	11,02%
juin				93 858	130	26,18%
juillet				86 683	117	23,40%
août				101 962	137	27,52%
septembre				74 305	103	20,72%
octobre				89 330	120	24,11%
novembre	89 368	124	24,9%	135 251	188	37,72%
décembre	106 589	143	28,8%			
	Source RTE			Source RTE PuissanceProd Groupe		





Communiqué DLM - 03 décembre 2024

